MERCREDI 15 JANVIER 1930.

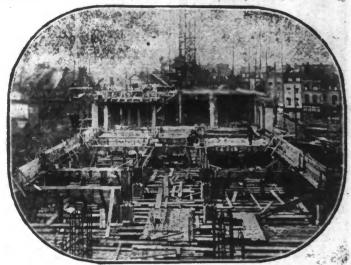
LES GRANDS TRAVAUX DE LA REGION DU NORD

LES ŒUVRES D'ÉDILITÉ DE LA VILLE DE LILLE

En cours d'execution, elles seront l'ossature de la cité nouvelle

ANS un précédent article, nous avons tude les grandes tignes du plan d'aménagement de la ville de Litte, et nous avons indiqué les caractéristiques des projets de proveux à effectuer pour récutier la gare d'eau, to yure de pussage et la cué hospitaitere. Aujourd'hut, nous verrons quets sont les grands travaux d'éditié en cours.

La Ville de Litte niet présentement la gernière main a son plan d'aménagement, ville de Litte et présentement en nourpar-



L'état actuel des travaux d'édification du Beffroi et de son aile, à l'Hotel de Ville de Lille,

d'embellissement, d'extension. Une difficulié parmi runt d'autres l'arrétait; l'hôtel de ville, Elle est aujourd'hui résolue. Est-ce à dire que l'achèvement du nouveau plan sera immédiatement réalisable? On doit se garder de l'affirmer. Le problème de lachat de la zone, qui détermine celui du démantèlement, viant à peine de se. Poser, Un point cependant est déjà résolu : l'emplacement de la Foire Commerciale.

Le Nouvel Hôtel de Ville

Le bâtument administratif, déjà construit, a coûté vingt-six millions. U'alle du beffroi, en voie de construction, en coûtera douze, Le coût de la partie somptuaire qui ne sera edifiée que plos-tard attendra quarante, soit au total; soixante-dix-huit millions quand l'ensemble des travaux aura atteint son terme, Ce ne sont pas, au reste, les seules dépen-Ce ne sont pas, au reste, tes seules dépen-ses subles ou à prévoir. Il n'est pas exagéré d'adfirmer que les dépenses quant aux terrains que nécessitalent la construction ou les amé-nagements atteindront quarante millions. Il n'est pas téméraire non plus d'ajouter que les dépenses quant aux terrains en vue de l'ouverture et de l'aménagement des voies d'accès ne seront pas inférieures à cent mil-tions.

d'accès ne seront pas interieures à cens autions.
C'est dire que l'ensemble des travaux, au lendemain de leur achèvement, aura coûté deux cent dix-huit millions.
Sans doute il s'egit à la feis de la construction de l'hôtel de ville et de l'assainissement du quartier Saint-Sauveur. M. Roger Salengro, meire de Lille, semble cependant disposé, si l'on en croit ses déclarations à son conseit municipal à merquer un temps d'arrét entre l'achèvement de l'alle du peffroi et la construction de la partie somptuaire.

Une ville démantelée

Les terrains de la fortification dont la Ville de Lille est devenue propriétaire représen-tent une superficie de cent quatre-vingt-

lers avec les hospices en vue d'acquérir les terrains de zone leur appartenant, d'une su-perficie de trente hectares.

La Foire commerciale

La Foire Commerciale et internationale a demande à la Ville de Lille la concession d'un terrain on elle entirera ses hauments de l'initir dans lesquels elle organisera sa grande manifestation de Paques qui revêt d'année nannée une importance accrue et constitue un des éléments de prospérilé de l'agglomération illoise.

un des éléments de prospérilé de l'agglomération filloise.

La Ville de Lille a décidé, le 3 mai 1929, de
mettre à sa disposition des terrains de fortification et de zone entre les portes Louis Xiv
et de Valenciennes. Ces terrains, expropriés
au préalable, ont une superficie totale de dix
hectares. Dans la proportion des huit diziemes terrains de zone, ils seront répartis par
lers en surface bâtle, en voirle, en terrains
de plein air.

Aux termes de la convention qui présentement s'élabore entre les deux parties prenantes, les terrains restent propriété de la Ville
de Lille. Quant aux constructions et insialations qu'édifière, autérleurèment la totre
Commerciale, elles deviendront parelliement,
dans un détai à déterminer, la propriété de la
Ville de Lille.

Lille de demain

Lille de demain

Et ca sera un spectacle curieux que présenteront demain ces nouveaux quartiers. L'hôtel de ville tentaculaire, puis, l'avenue Julien-Destrée, ayant à sa gauche les larges pavillons du groupe Guslave Delory; à sa droite, vastes constructions en briques: le central téléphonique; les bâtiments universitaires d'architecture moderne. Enfin, face au faisceau de voles se ruant vers la gare de passage, les paiais et les « play-grounds » de la Foire Commerciale.

Saint-Sauveur, le faubourg de Valenclennes, le Mont-de-Terre auront fait peau neuve.

Pour suivre : M. le sénateur Hayez nous parle du Canal du Nord

::: NOTRE GRAND :::

CONCOURS DU PLUS GRACIEUX SOURIRE

0000000000000

2535 prix valant 151.500 fr.

0000000000000

La Liste des Lauréats

- (SUITE) -

Du 1.846e au 1.894e prix (sulle). Une parure manchettes, valeur 16 france.

Manonettes, valeur 16 francs.
1.809e M. JACOB Charles, rue de Fiere, 29,
Geur Menu, 6, à LILLE.
1.863e Mme DUMONT Sophie, rue Newton,
oeur Ostende, 9, à LILLE.
1.864e Mme LEFEEVRE Irène, rue d'Angieterre, 35, à LILLE.

1.865e Mile LANNOY Célina, ellé Meucheir, 2, a BRUAY-SUR-ESCAUT. 1.866e Mile Francine DESEIN, rue de Thu-mesnii, 68, à LILLE.

1.8676 Mme TROULLIEZ, rue des Flandres, 97, a GALONNE-RICOUART. 1.868e M. Vanhabuehlen Leule, rue Fénelen, 28, à LILLE.

1.8690 M. FOULONT Gustave, rue Stéphen-ton, cour Barque, 3, à FIVES-LILLE. 1.8700 M. LEBLOND Léon, rue Simon, 7, à GARVIN.

1.8719 M. COUTELIEZ Charles, rue Emile-Zala. 3 ble à FLERS-BOURG.

::: NOTRE CONCOURS DE LA PLUS GRANDE **CURIOSITE DU MONDE**

2537 prix valant 152.000 fr.

000000000000000

Le dépouillement de notre Concours de la Plus Grande Curiosité du Monde se poursuit très acti-

du Monde se poursuit des souvement.
Les paquets de bulletins de vote se classent méthodiquement, mais c'est encore un travail qui sera de longue haleine, en raison du nombre imposant de réponses qui nous sont parvenues.

Jusqu'à présent, il reste impossible de donner une indication quelconque sur les chances des concurrents et il faudra encore quelques jours avant de pouvoir donner les premiers pronostics.

1.872e Mile LONGY Denise, Soulevard dee

CLIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGEL

PHILIPPONET L'ASSASSIN DE M. BAYLE devant ses juges

Les débats se sont poursuivis hier par l'audition des témoins. Le verdict sera rendu au cours d'une audience de nuit

000000000000

La seconde audience du procès Philipponet, accusé d'avoir tué le directeur de il identité judiciaire, a commencé hier après-midi, par l'audition d'un inspecteur des garnis. Philipponet en profite pour evoquer ses griefs de locataire, si bien que le président bevise le rappelle au drame.

Non, le vous en prie, ne plaidez pas vos doléances de tecataire.

Mais tout mon procès est la s'écrie l'accusé.

vos deleances de locataire.

Mais tout mon procès est la, s'écrie l'accusé.

Le propriétaire, M. Dichamp, s'efforce d'expliquer qu'il a passé avec. Philipponet puseurs conventions. « Celle qui est en discussion dit-il, portait sur la location de l'appartement nu et une location-vente de meubles, dont le prix était de 12,000 francs, avec Intérêt de 10 % jusqu'à la libération à la signature. Philipponet a versé 300 francs, avec luter 1025. «

"Mais pas du tout s'écrie l'accusé, furieux de l'anvier 1025. «

"Mais pas du tout s'écrie l'accusé, furieux et 12 % d'intérêts. En outre, ce n'est pas 300 fr. par trimestre que le devais payer, mais 300 francs par mois.

La discussion va ainet se poursuivre à propos de chiffres et n'apportera aucun fait nou veau.

Comme Philippones parle de M. Bayle,

veau. Comme Philippone's parle de M. Bayle, Me Campinchi avocat de la partie sivile. Me Campinchi, avocat de la partie civile. Me Campinchi, avocat de la partie civile. Intervient. et s'adresant à l'accnsé: « li ne vous suffit pas de saitr les morts, vous voulez aussi déshonorer les vivants. (Bruits.) Mais Philipponet ne se trouble pas: « Que voulez-vous 7 je n'y puis rien. La vérité n'est pas toujours agréahla à entendre. »

L'audition de l'expert Vigneron

Après une courle suspension d'audience, on enlend l'expert Vigneron. J'al été commis, commence-t-il en juin 1924, per M. Bracke, juge d'instruction, pour voir sir la pièce illigieuse, le contrat de location, avei été gomme, ou gretiée, ou lavée. Fai répondu que cette pièce evait été lavée. Au moment on je me livrais à des manipuletions, Tai percu sous le chiffre 1 is ailhouette du chiffre 3, la date m'a paru surchargée entre le chiffre et le nom du mois, On montre au lémoin la pièce. C'est étrange,



Philipponet, au banc des accusés et son défenseur Me Python. (W.W. Ph.).

rétonne M. Vigneron, la fameuse partie litte

fu Tribunal.

Le Président il tensuite le rapport de M. Bayle.

Le Président il tensuite le contrat aux jurés, pour

varamen. Mais Philipponnet émet un déstr. « Et

moi aussi je voudrais bien, comme MM. les

turés revoir ce contrat «. (Sourires).

L'huissier audencier apporte la feuille de loca
son à l'accusé.

L'huissier audencier apporte le son à l'accusé.
Lorsqu'il a lermine, Me Campinchi, avocat de la partie civile iui pose une question : Persistezrous à dire que M. Bayle s'est trompé?
Un peu déconcerté d'abord per cette demende l'accusé hésile, puis d'une voiz assurée : Il a ste maihonnéte, (Sensation).

Aujourd'hui-il reste une dizaine de témoins à entendre, puis réquisitoire, deux platdoirles des parties civiles et deux platdoirles des défenseurs. On pense que le verdict sera rendu au cours d'une audience de nuit.

Une vente de tableaux célèbres va avoir lieu bientot à Lille



Deux des tableaux calèbres qui vont êtra mis prochamement en vente, à Lille. A gauene : Portrait présume de Mistress Currie, par Hoppner. — A dreite : Saint Jérôme en prière, par Lucas de Leyde.

Nous avons annoncé qu'une grande vente enx enchères, faite à Lille prochainement par Me Sauvage, commissaire-priseur, assisté par MM. Dujardin et Agré Vanderhaeghen, experts à Roubaux, allait disperser une quantité importante de beaux tableaux de maitres. Une partie de ces œuvres est maintenant exposée à Roubaux et les amateurs pourront se rendre compte de leur valeur. Parmi celles-ci, il en est deux qui sont particulièrement remarquables ; nous citerons un « Saint Jarome en prière », œuvre du Maitre Lucas de Leyde (1493-1530). On remarquera la préciosité des détaits et la robustesse de la painture qui est restée intacte maigré quatre

siècles d'existence. (Collection H. D. B.). Enfin, voici un portrait présumé de « Mistress Currie », par le célèbre portraitiste anglais Hoppner (1756-1819).

Les œuvres de ce peintre remarquable élève de J. Reynoids, sont anjourd'hui rès recherchées et cotées à de gros prix, alors que comme cels s'est si souvent produit, le Maître qui les a conçues et exécutées est mort dans la misère.

On le volt les amateurs pourront trouver la grande vente, dont nous aurons l'occasio de reparler, des tolles susceptibles de aatt feire les collectionneurs les plus difficiles.

LA RENTRÉE DU PARLEMENT

M. Fernand Bouisson a été réélu président de la Chambre

An Palais Bourbon et an Luxembourg, MM. Sibille et P. Fleury, doyens d'âge, ont prononcé des discours qui furent très applaudis

qui ont le souci de la dignité de la Chambre et de la clarté des débais partementaires. La Chambre, dans sa séance de rentre, a procédé à l'élection du président et de son bureau. Comme il faltait s'y attendre, M. Fernand Boulsson à té réélu sans concurrent.

De vagues manœuvres de couloirs avaient bien essayé d'opposer un candidat au président sortant, mais M. Bouilloux-Laffont, que l'on essayat de pouser vers se fautant, et qui se rendit fort bien compte que sa chance était minime, avait coupé court à toute compagne en fatsant connaître qu'il ne se présentait pas. Dès tors, l'étection de M. Fernand Boulsson ne se discusait plus.

La manéssailon dont it a été l'objet hier est le reflet de l'estime et de la sympathie qu'il s'est acquise dans tous les groupes de la Chambre par sa haute autorité et son entière impartialité.

Sa rélection sera applaudie par tous ceux

Le discours du doyen d'âge

D'une voix claire, M. Maurice Sibile, député de la Loire inférieure, né le 21 mai 1847, doyen d'âge de la Chambre, ouvre la sérance à 15 h. 40. Il déclare la session ordinaire ouverte, puis avec une éloquence qui impressionne l'assemblée, il pronote « son discours.

Dens son discours, M. Sibile, après avoir de-lare que les partis dictaloriaux se plaisent à dénigrer le Parlement et à proclamer son impulsance, a tenu à montrer l'ceture de la Chembre pendant les dix-huit derniers mois afin de ne pas laisser de pareillea allégations sans réponse.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Le Timbre du Mariage



0 Le Réveil Illustré

est paru

Un article documentaire sur le Cente.
naire de la Conquéle de l'Algérie. — M.
Ledouble, hureaucrate, nouvelle primée
an Grand Prix Littéraire du « Réveil
Hustré ». — Quand Louis XIV assté.
geait Lille. — Des dessins humoristiques. — Actualité, etc., etc.

ques. — Actualité, etc., etc., vic., VOIR EGALEMENT : ses photes régionales et d'actualité sur : Un Fourmisien à l'honneur. — La reconstruction de Souchez. — Un colir agreste des remparis : de Le quesmey. — Les apprents diplômes de l'usine « Escautet-Meuse à Ansin. — Les membres de la Commission de l'Harmonie Communale de Brusy-sur-Escaut. — Au Mnsée de Brusy-sur-Escaut. — Au Mnsée de Mistoire Naturelle de Lille. — Un magasin des Fatencertes d'Art de Desvree.

— Le Service des Equipages des Mines de Lens. — Sous la Porte d'Arras, à Deuai, etc.

16 pages : 0 fr. 35

6

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE TRISUNAL DEPARTEMENTAL DU NO Section de Lilie

L'EPILOGUE DE LA RIXE TRAGIQUE DE JEUMONT

Un Algérien, qui avait tué son compatriote a été condamné à sept ans de réclusion et 20 ans d'interdiction de séjour.

000000000000

Mekhtoub Mohamed et son parent Nabah Ammar, employé l'un et l'autre dans van usine-à Jeumont, occupaient ensemble us logement de deux pièces au numéro 22 de le rue Saint-lean, à Jeumont.

L'étage de cel immeuble était habits pez des Algériens, leurs compatriotes.

Des difficultés d'interêt existalent entre les deux hommes depuis le début de l'annés 1929, elles les aveient amenés devant le juge de paix.

Le 10 mai 1929, jour de pale pour Mekhtoub, celui-el s'étayra et ne frappa à sa porte pour renirer, que le 11 mai, vers 2 h. 30. Nabah vint lui ouvir. Une querelle voienté s'éleva entre les deux hommes; les labitants de l'étage en pacqurent le bruik, mels lis n'ont pu en indiquer l'objet. Sur un grand eri et un appel au secours, Bait Beladd, un des occupants de l'étage, descendit et arrivé à la porte du logement de Mekhtoub et de l'atta blessé et un couleu de poche était enfoncé juequ'au manche au-dessus de son cell gauche.

Nabah put déclarer qu'il avait eu une discoussion avec Mekhtoub pour une dete de 20 francs niée pur ce dernier, qui l'avait frappé Bait prodigua ses soins à Nabah, qu'il reussit à ramener deus sa propre chambure.

(LIRE LA SUITE EN QUATRIEME PAGE)

Un ouvrier, chevaller de la Légion d'Honneur



Jean Fourrier sera-t-il guillotiné?

M. Gaston Doumergue a reçu hier, le défenseur du jeune assassin

Le crine de la rue d'Aumont, à Boulogne-sur-Mer, où fut lâchement assassinée Mine de Sie-Maréville-Humière, va enfin connattre on épilogue. Hier mardi, Me Bellet, le défenseur de Jean Fourrier, a élé reçu par le Président de la République, M. Doumergue, L'audience, fut assez courte. La décision de grâce ou de jusilce sers connue vendredl au plus tard. Durani ce temps, à la prison de Boulog-gne, Fourrier continue à attendre sans trof d'impatience.

L'Anniversaire d'un expiolt aérien

